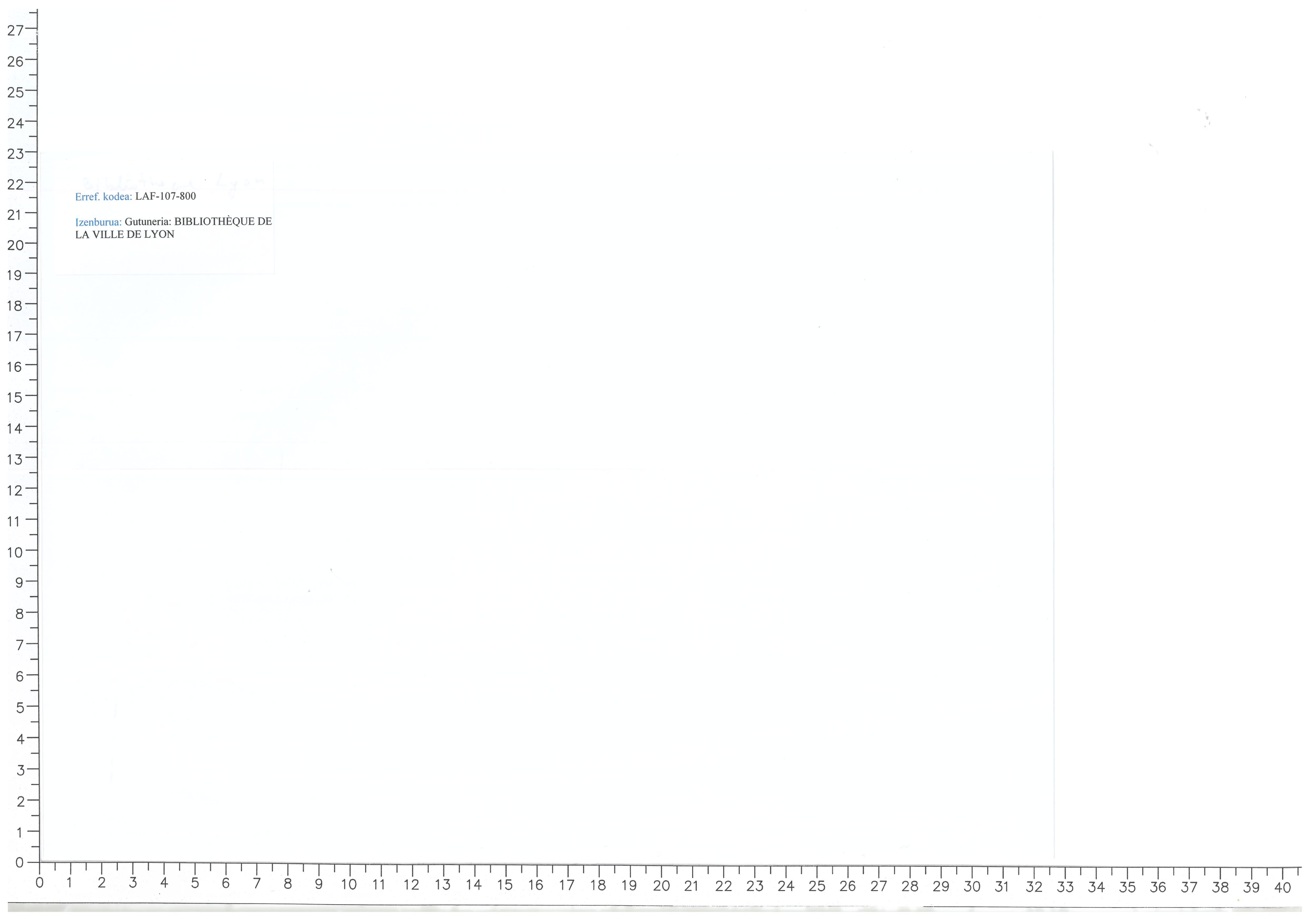


Erref. kodea: LAF-107-800

Izenburua: Gutuneria: BIBLIOTHÈQUE DE
LA VILLE DE LYON



BIBLIOTHÈQUE

DE LA
VILLE DE LYON

4, Avenue Adolphe-Max, Lyon-5°

Téléphone (78) 42-13-35

N/Réf : JM.D/N.T

0000548

Lyon, le 19 juillet 1971

Monsieur Pierre LAFITTE
Collège

64 - USTARITZ

Monsieur,

Je n'ai pas trouvé de notice sur Francisque Michel écrite dans sa ville natale.

Toutefois, j'ai parcouru trois ouvrages qui d'une part, renseignent sur sa personnalité, et d'autre part renvoient à d'autres sources, (archives, manuscrits, correspondance) qui permettraient de pousser plus loin l'étude.

Il s'agit de :

- MERIMEE (Prosper). - Lettres à Francisque Michel.
éd. Pierre Trahard
Paris, Champion, 1930.

Surtout l'introduction XXVII pages - (Texte 215 p.) : appréciations de Mérimée sur le Pays Basque p. 127 et suivantes)

[458.796]

- BREMONT (H.). - Lettres à Francisque Michel.
Revue des deux mondes, 1928, juin, pp.551-580
Repris par le précédent.

Enfin et surtout :

- WILSON (Claudine I.). - A Frenchman in England : Francisque Michel
Revue de littérature comparée, oct.-déc., 1937, pp.734-749.

Très documenté, Renvoie à :

- Francisque Michel and his scottish friends
Modern Language Review, XXX, 1935, pp.26-35.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

P.J. 1


J.L. ROCHER

nature et des gens ; Paris, 1813, in 8° et in-12. E. R.

Dithyrambe, Galerie Douaienne.

MICHEL (Emmanuel), fils du précédent, né à Douai, le 4 juillet 1799. Il étudia le droit à Paris, et devint en 1821 substitut au tribunal de Montreuil-sur-Mer. Après avoir exercé les mêmes fonctions et celles de procureur du roi dans plusieurs autres villes, il fut nommé substitut du procureur général à la cour royale de Metz, puis, en 1834, conseiller à cette cour, dont il fit encore partie comme conseiller honoraire depuis qu'il a pris sa retraite, en 1851. Ancien membre de l'Académie de Metz, dont il est associé libre, il est en outre correspondant de la Société des Antiquaires de France et de celle des Antiquaires de la Morinie. Nous citerons de lui : Histoire du Parlement de Metz; Metz, 1843, in-8°; — Biographie populaire du département de la Moselle, première partie: Artistes, Artisans, Industriels et Ouvriers; Metz, 1849, in-18; — Biographie du Parlement de Metz; Metz, 1853, in-8°. Il a donné divers travaux à la Revue d'Autrasie et aux Mémoires de l'Académie de Metz. E. R.

Documents particuliers.

MICHEL (Claude-Etienne, comte), général français, né le 3 octobre 1772, à Pointre, dans le Jura, tué le 18 juin 1815, à Waterloo. Il s'engagea en 1791, et prit une part glorieuse à presque toutes les guerres de la république et de l'empire. Souvent blessé, fait deux fois prisonnier de guerre, en 1793, par les Prussiens, et en 1799 par les Anglais, il se distingua à Austerlitz, à Eylau, à Friedland; colonel des grenadiers de la garde (1807), baron de l'empire (1808), il fit comme général de brigade (24 juin 1811) les campagnes de Russie et de Saxe. Promu, le 20 novembre 1813, au grade de général de division, il concourut au gain de la bataille de Montmirail; quoiqu'il fut grièvement blessé, il resta jusqu'à la fin de la journée à la tête de sa division, et le 30 mars suivant il combattit encore, le bras en écharpe, sous les murs de Paris. La première restauration lui donna la croix de Saint-Louis et le commandement d'un régiment formé de soldats de l'ancienne garde impériale et portant le nom de corps royal de chasseurs. Lors du retour de l'empereur, Michel fut créé comte et envoyé à l'armée du nord. Ce qui a immortalisé son nom, c'est sa belle conduite à Waterloo, où il tomba frappé mortellement après avoir ramené les Anglais jusqu'au delà du plateau de la Haie-Sainte. Il y a lieu de croire que c'est lui qui prononça les fameuses paroles longtemps attribuées à Cambronne. « Le général Michel avait fait former le carré à la jeune garde, qu'il commandait. Un autre carré, qui était près du sien, venait d'être enfoncé. Le péril était imminent; alors le général réunit les officiers en cercle; il les harangua brièvement, énergiquement, et il termina par ces mots d'éternelle mémoire: La garde

meurt, et ne se rend pas. » Ce récit, fait par M. Pons (de l'Hérault), a été confirmé par plusieurs vétérans de Waterloo, entre autres par le baron Martenot. Malgré la force et la concordance des réclamations, malgré l'ensemble de preuves fournies par les fils du général Michel, la ville de Nantes n'en a pas moins fait inscrire sur le piédestal de la statue de Cambronne cette phrase, qu'il avait lui-même désavouée. P. L.

Docum. particuliers.

MICHEL (Jules), officier supérieur et écrivain militaire français, né à Caen, en 1790, mort à Lorient, le 22 avril 1838. Il fit ses études dans sa ville natale, s'adonna surtout aux mathématiques, entra à l'École polytechnique (1807), d'où il passa deux ans plus tard à l'École d'application du génie à Metz. Il en sortit lieutenant d'artillerie de marine. Il combattit à Lutzel (2 mai 1813), à Bautzen, et dès l'âge de vingt-trois ans (1813) était capitaine et décoré. Les Bourbons ne se privèrent pas de ses services, et il devint successivement directeur de la fonderie de Nevers, de l'arsenal de La Guadeloupe, puis de port de Lorient, avec le grade de lieutenant-colonel d'artillerie. On a de lui: Le Mémorial de l'Artilleur marin, rédigé suivant l'ordre alphabétique des matières; Paris, 1828, in-8°; — Observations sur le corps royal de l'artillerie de marine; 1835. M. Rocquemauvel, lieutenant de vaisseau, répondit à ces Observations par des Considérations sur la question de l'artillerie navale, etc.; 1835. A. DE L.

Annales maritimes (1835).

MICHEL de Bourges (N....), avocat et homme politique français, né à Aix, en 1798, mort à Montpellier, le 16 mars 1853. Il avait la peine un an lorsque son père, zélé républicain, fut assassiné dans sa maison par des royalistes. Le jeune Michel fit des études brillantes au collège d'Aix. En 1815 il fit le coup de fusil contre les verdets du midi, et s'engagea comme simple soldat dans un régiment de ligne. S'étant fait remplacer, il vint en 1820 étudier à Paris, et il retrouva M. Thiers, qui avait été son condisciple au collège d'Aix. En 1820, il prononça l'oraison funèbre du jeune Lallemand, tué par un soldat de la garde sur le quai des Tuileries, ce qui lui valut les persécutions de la police et la perte de plusieurs inscriptions. L'étude du droit achevée en 1826, Michel alla se fixer à Bourges, et y fonda un recueil mensuel intitulé la Revue du Cher, qu'il fit précéder d'une déclaration de principes, dans laquelle il arborait hardiment son drapeau. Bientôt la Revue du Cher fut traduite en police correctionnelle pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. Michel s'avoua l'auteur des articles, se défendit avec chaleur, et fut acquitté. Les journées de juillet le trouvèrent chef actif de l'opposition la plus avancée à Bourges. Il organisa promptement une légion de patriotes, fit arborer le drapeau tricolore, et tint en respect le général Canuel, qui

commandait la 15^e division militaire. Lié avec Dupont (de l'Eure), il refusa le poste de procureur général à Bourges, qui lui fut offert. Il fit sa première apparition au barreau de Paris au mois d'avril 1831, où il défendit M. Danton, l'un des dix-sept jeunes gens emprisonnés pendant les troubles occasionnés par le procès des ex-ministres de Charles X. L'acquiescement de tous les accusés fut dû en grande partie au plaidoyer de Michel. Quelques mois après il obtint un nouveau triomphe dans un procès analogue, en faisant acquiescer des étudiants qui avaient été arrêtés pendant les troubles qui éclatèrent au sujet des affaires de Pologne. De retour à Bourges, il voulut avec d'autres patriotes planter un arbre de la Liberté, le 27 juillet; une charge de cavalerie dissipa l'attroupement et blessa plusieurs personnes. L'arbre fut coupé en morceaux et huit personnes arrêtées. Michel, qui était du nombre, subit seulement un mois d'emprisonnement préventif. Au mois d'octobre 1831, il vint défendre à Paris le journal La Tribune dans l'affaire des fusils Gisquet. Le journal fut condamné malgré l'éloquence déployée par Michel. La Revue du Cher, poursuivie au mois de mai 1832 pour vingt-quatre de ses articles, fut acquittée sur sa plaidoirie. Quelque temps après, se trouvant insulté par un article du Journal du Cher, il eut un duel avec le rédacteur de cette feuille. Deux procès politiques l'appelèrent de nouveau dans la capitale à la fin de 1833. Dans le procès dit des vingt-sept, dont tous les accusés furent acquittés, il fut poursuivi, ainsi que ses confrères, Mes Dupont et Pinard, et suspendu le 22 décembre pour six mois, à cause de ses attaques contre M. Persil, procureur général. La veille il avait obtenu l'acquiescement de Voyer d'Argenson. Lors du procès des accusés d'avril 1834 devant la cour des pairs, Michel (de Bourges) s'étant déclaré l'auteur, avec M. Trélat, de la lettre des défenseurs aux prisonniers accusés d'outrage à la cour, fut condamné à un mois de prison et 11,000 fr. d'amende. A l'expiration de sa peine, Michel (de Bourges) se retira dans ses foyers, où il fut élu d'abord membre du conseil général. Après avoir échoué pour la députation dans le département du Cher, il fut élu en 1837 par le collège électoral de Niort (Deux-Sèvres). Il s'effaça à la chambre des députés, où il parla plus en avocat qu'en homme d'État, dans une question de propriété à propos de mines. Revenu dans la vie privée en 1839, il ne s'occupa plus que de l'exercice de sa profession. On le vit même avec étonnement plaider à Nevers pour des fonctionnaires poursuivis civilement des républicains contre la presse. La révolution de 1848 ne le fit pas sortir d'abord de sa retraite. Cependant il fut envoyé en 1849 par les départements du Cher et de la Haute-Vienne à l'Assemblée législative, et opta pour le département du Cher. Il signa l'acte d'accusation du ministère et se plaça bientôt à la tête de l'opposition démocratique, qui le porta plusieurs fois

à la vice-présidence de l'Assemblée. Ses facultés oratoires prirent un nouveau développement, et son éloquence subit une remarquable transformation. « Son langage, jadis abrupte, impétueux, véhément, dit M. Paradis, avait, sans perdre entièrement ses qualités, revêtu une tournure élevée, grave, philosophique. » Son discours sur la révision de la constitution fut très-remarquable ainsi que celui qu'il prononça, le 13 novembre 1851, contre la loi du 31 mai. Lors de la discussion de la proposition des questions pour mettre l'armée à la disposition de la chambre, il repoussa cette proposition en défiant la droite, si le pouvoir militaire tombait entre ses mains, de faire un choix qui pût entraîner aucun soldat contre le peuple. Après le coup d'État, Michel ne fut pas au nombre des pros crits; malade depuis longtemps, il partit pour Montpellier, où il mourut. On a de lui: Observations sur le Code pénal militaire du 12 mai 1793; Bourges, 1827, in-8°; — Discours politique; Paris, 1840, in-12. L. L.—T.

Sarrut et Saint-Edme, Biogr. des hommes du jour, tome III, 1^{re} partie, p. 20. — J. Paradis, Notice dans la Presse du 24 mars 1853. — Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative. — Dict. de la Convers.

MICHEL (Francisque-Xavier), archéologue français, né le 18 février 1809, à Lyon. Fils d'André Michel, négociant, et de Marie Gerber, d'origine allemande, il vint à Paris aussitôt qu'il eut terminé son éducation, et se voua tout entier à l'étude des monuments littéraires du moyen âge. Il s'était déjà fait l'éditeur d'un certain nombre d'ouvrages, dont quelques-uns voyaient le jour pour la première fois, lorsqu'en 1833 il fut chargé par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, de rechercher en Angleterre ce qui pouvait intéresser l'histoire et la littérature ancienne de la France. Une semblable mission lui fut donnée en 1837 par M. de Salvandy, qui, en outre, le chargea de visiter particulièrement l'Écosse. Membre de la Légion d'Honneur depuis 1838, il fut l'année suivante chargé du cours de littérature étrangère à la faculté de Bordeaux, et obtint en 1846 le titre de professeur. Il est correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions), et des académies de Turin et de Vienne, et appartient également au comité des monuments historiques, à la Société des Antiquaires de France, et à celle de Londres. Le 3 mai 1846, il a été reçu docteur ès lettres à Paris. On a de lui: Rabelais analysé, ou explication de 76 figures gravées pour ses œuvres par les meilleurs artistes du siècle dernier; Paris, 1830, in-8°; suite de la Galerie Rabelaisienne, publication anonyme; — Job, ou les Pastoureaux; Audefrois le Bâtard; Paris, 1832, in-8°, nouvelles historiques du moyen âge; — Histoire des Croisades; Paris, 1833, in-18; — Vélard le forgeron, dissertation sur une tradition du moyen âge; Paris, 1833, in-8°, avec Depping; — Œuvres complètes de Sterne et Œuvres choisies de Goldsmith, trad. de

Biographie générale